

bietung schuldig: daher muß man 2) freundlich in ihrer Gesellschaft seyn, das ist man muß nichts thun 3) noch reden, welches der Person. 4) zuwider seyn könne, mit welcher man redet, nicht allein 5) directe, sondern auch 6) indirecte.

1) Les hommes 2) complaisant 3) ni 4) choquer 5) directement 6) indirectement.

V Kurze Anweisung.

wie man einen guten Brief schreiben soll.

I. Man bedenke, wovon man schreiben will, ob es nur eine oder viele unterschiedene Sachen sind.

II. Man bringe die unterschiedene Dinge in eine natürliche Ordnung, wie man meinet, daß sie nach einander können gesetzt werden.

III. Man drücke die Sachen in einer natürlichen Schreibart aus, oder man bediene sich natürlicher und ungezwungener Redensarten, welcher unter verständigen und höflichen Leuten gebräuchlich sind, sonderlich in den famlieren Briefen, denn in andern Briefen, die man an hohe und vornehme Personen schreibt, kann man sich einer erhabenen Schreibart bedienen, wie es der Stand und die Beschaffenheit einer Person, an die man schreibt, erfordert.

IV. Man lese gute Briefverfasser, welche deutlich, zierlich und fließend geschrieben haben, und gewöhne sich ihre Ausdrücke an, doch ohne Zwang und Affection.

Wenn man diese vier Regeln, die leicht und deutlich sind, beobachtet, so ist kein Zweifel, daß man einen guten Brief schreiben werde; wir wollen daher aus den besten Verfassern, und sonderlich aus dem Richelet und andern, einige Muster unterschiedener wohl eingerichteter Briefe hersehen, welche denen Anfangern guten Nutzen geben werden.

LETTRES DE COMPLIMENT. MONSIEUR.

I. Puisque votre absence ne me permet pas, de vous rendre visite en personne, je m'aquite de mon devoir par cette lettre. Je vous assure, Monsieur, que les jours, que j'ai été sans vous, m'ont paru des mois, & les mois des années entières. C'est pourquoi je vous prie très humblement, de m'honorer souvent de vos nouvelles; pour moi je ferai en sorte, que vous ayez sujet de croire, que je suis très respectueusement.

MONSIEUR,

à Francfort ce - - -

vosre très-humble Serviteur.

*vosre très humble
serviteur*

II. Je fuis fi fatisfait de l'honneur de votre connoiffance, & de l'amitié, que vous m'avez temoignéé, que je m'en croirois indigne, fi je ne vous donnois des marques de la mienne: à cet effet je vous écris ces lignes, pour vous prier de me contiauer la votre, comme auffi d'être perfuadé, que je ne changerai jamais la réfolution, que j'ai prife d'être jufqu'au tombeau avec reconnoiffance,

MON SIEUR,
à Mayence ce - - -

*vosre très-humble & très-
obéiffant Serviteur.*

III. L'inclination que j'ai, à vous eftimer plus que toutes les perfonnes du monde, ne me permet pas, de laiffer échaper une feule occafion de vous affurer de cette vérité. Ce n'est pas, que je ne fois dans une continuelle impatience, de pouvoir vous en donner d'autres preuves; mais comme elles ne dépendent pas de ma volonté, je me fatisfais en vous faifant connoître, que je ferai toujours difpofé à vous fervir, étant comme je le fuis.

IV. J'eftime trop la faveur de votre fouvenir, pour ne vous en pas demander la continuation, & vous fuplier en même tems, de me donner quelque emploi, où je puiffé vous témoigner la paffion, que j'ai d'être à votre fervice, c'est de quoi je vous importunerai dans la fuite, afin de me procurer des occafions de vous faire voir par mes actions, plutot que par mes paroles, que je fuis avec un très profond refpect.

V. Je ne faurois affez vous témoigner mon impatience, d'avoir l'honneur de vous voir, pour apprendre de vous, de quelle manière vos affaires font terminées. Vos interets me font trop fenfibles, pour différer plus long tems à m'en informer, & je fai trop bien le refpect que je vous dois, pour manquer jamais à m'aquiter de mon devoir envers vous. Il eft vrai. que je ne devrois pas douter, que vous n'en foyez forti à votre avantage, ayant toujours montré tant de capacité, mais néanmoins je fuis dans une grande crainte, fachant par expérience, que l'on perd quelquefois les caufes les plus juftes. Vous m'avez toujours témoigné tant d'amitié, que j'efpère, que vous me tirerez bientôt de doute, & qu'en cas que je ne puiffe avoir en peu de tems le bonheur de vous voir, vous me marquerez au moins, comme l'affaire s'est paffée. Je fuis.

VI. L'amitié, que vous avez pour moi, eft fi grande, qu'elle produit toujours de bons effets, quand vous prenez le foïn de mes affaires. Je vous en fuis infiniment obligé, & je ferois le plus ingrat du monde, fi je ne reconnoiffois la bonté, que vous avez pour moi: vous n'êtes pas né pour vous feul, vous obligés

généreusement, & le but, que vous vous proposez, n'est qu'honnêteté. Je voudrois que mon pouvoir fut assez grand pour vous rendre des graces proportionnées au service, que vous m'avez rendu & afin que mon impuissance ne parut pas toujours, il faudroit que les effets vous témoignassent mieux que les paroles, combien je suis.

VII. L'esperance de vous voir dans peu, me donne une si grande joie, que je n'ai pu m'empêcher de vous la témoigner, & je vous jure, que ces lignes ne sauroient vous exprimer suffisamment le plaisir, dont j'espère de jouir vers la fin de ce mois ou au commencement de l'autre. Je vous embrasse par avance & suis de tout mon cœur.

LETTRES DE PRIERE.

VIII. Si vous faites autant d'état de mes prières, que je ferai toujours de vos commandemens, vous m'accorderez celle que je vous fais ici, d'appuyer de votre autorité l'affaire, qui est sur le tapis, afin qu'elle se termine à mon avantage. Je ne doute point de votre pouvoir & moins encore de votre générosité, de sorte que ma bonne fortune vous offre aujourd'hui l'occasion d'obliger extrêmement celui, qui a l'honneur d'être.

IX. Votre silence me donne de l'inquiétude: je ne sai si vous êtes malade, ou si vous avez des occupations qui causent le retardement de vos lettres. Faites moi la grace de m'écrire, vous soulagerez mon impatience & je serai toujours avec reconnoissance.

X. Quoiqu'on ne doive point abuser de l'amitié d'une personne, j'ai reçu jusqu'ici tant d'assurances de la sincerité de la votre, que je me flate aisément, que vous ne ferez pas fâché, que je vous prie, comme je fais par cette lettre, de me servir de votre sollicitation & de celle de vos amis pour le procès que j'ai à Paris. Si vous m'accordez cette grace, je la joindrai à une infinité d'autres, dont je vous suis redevable & si l'occasion s'en présente, je vous témoignerai, combien j'en suis reconnoissant. Cependant ne trouvez pas mauvais, que je vous proteste, que je serai toute ma vie, moins par la grace, que j'attends de vous, que par inclination.

XI. Je sai qu'on ne doit jamais être importun à ses amis, mais comme je n'ignore pas, que vous avez un grand fonds d'amitié pour moi, je m'en fers, pour vous prier, de me servir vous & vos amis dans le procès que j'ai à Paris: Un solliciteur de votre mérite donnera un grand poids à mon affaire, je joindrai cette obligation à une infinité d'autres que je vous ai, & l'occasion ne se présentera jamais de reconnoître vos bontés, que je ne vous marque à mon tour, que je suis.

XII. Votre le
mande. Les on
sensiblement.
Tour
ci. Tour
éternellement d
de toutes les n
mais en état
je ferai
vement perfi
estoit plus f
XIII. Vous
me personne,
de me faire ce
tion, où je pu
la faillite avec
naitre, ain q
ferai des ven
XIV. Vous
a plu de me fai
assûrer, que
que la fortune
lance. Je
fera toute n
personne qu
XV. Votr
que j'ai pu f
que de plaisir
méritent pas
es complim
plait, que l'
je ferai touj
vez attendre
toute la par
XVI. Il
faire la cou
ce devoir.
miserables
tous les ho
le soin de c
salme, je
douter, que
que d'avoir
XVII. Il
à y répondre

XII. Votre lettre est la plus belle & la plus obligeante du monde. Les offres de service, que vous me faites, me touchent si sensiblement, que je ne fais de quelle manière vous en remercier. Tout ce que je vous puis dire, c'est que je me souviendrai éternellement de tous les bien-faits, que j'ai reçus de vous & de toutes les marques de votre bienveillance. Si je me vois jamais en état de vous témoigner mon zèle & ma reconnaissance, je le ferai avec une joie sans égale. Je vous prie d'en être vivement persuadé & de croire, qu'il n'y a personne au monde, qui soit plus sincèrement - - -

XIII. Vous êtes trop obligeant de prendre tant de soin pour une personne, qui n'a jamais mérité cette grâce; & je vous prie, de me faire celle de croire, qu'il ne se présentera jamais d'occasion, où je puisse vous témoigner ma reconnaissance, que je ne la faisisse avec empressement; Faites-moi la faveur de m'en faire naître, afin que je me révanche de vos bontés, en attendant je ferai des vœux pour votre conservation, étant - - -

XIV. Vous m'avez obligé sensiblement par la visite qu'il vous a plu de me faire dans l'accident qui m'est arrivé, & je puis vous assurer, que vous avez beaucoup diminué mon affliction, puisque la fortune ne m'a pas privé de l'honneur de votre bienveillance. Je vous prie très-humblement, de me la conserver, ce sera toute ma consolation & vous aurez toujours en moi une personne qui sera constamment - - -

XV. Votre remerciement vaut infiniment plus, que tout ce que j'ai pu faire pour vous, & vous me faites plus de confusion que de plaisir, de faire valoir jusqu'à ce point des choses, qui ne méritent pas seulement, que vous y pensiez. Laissez donc tous ces compliments & ces reconnaissances, je ne veux, s'il vous plaît, que l'honneur de votre amitié, & pour la conserver, je ferai toujours tout ce qui dépendra de moi & que vous pouvez attendre d'une personne, qui est avec toute la sincérité & toute la passion possible - - -

XVI. Il n'y a, Madame, au Village que moi, qui n'aille point faire sa cour à la ville; mais il m'est impossible de m'aquiter de ce devoir. Le plaisir ne m'en empêche pas, c'est la douleur. Les misérables le font par tout. Voilà de quoi me justifier devant tous les hommes; mais Madame, auprès de vous, je n'ai pas besoin de cela. Comme vous savez de quelle manière je vous estime, je me flatte, que vous me ferez la faveur de ne point douter, que je souffre autant de n'avoir pas le bien de vous voir, que d'avoir du mal qui me prive de ce bien-là. Je suis - - -

XVII. Il faut que je loue votre lettre, car il m'est impossible d'y répondre. La politesse y est si grande & les civilités si tou-

chantes, qu'il faut dire, que c'est la production d'un parfait cour-
tisan. Je ne fai si les personnes, avec qui vous êtes, parlent géné-
ralement comme vous; mais je suis assuré, qu'il n'est pas au
pouvoir d'une plume médiocre, comme la mienne, d'y arriver.
C'est, sans mentir, bien de la gloire & un trésor, que vous avez
aquis en peu de tems: Ceux qui auroient été toute leur vie en
France, se contenteroient d'écrire comme vous & je ne doute
point que vous ne fiffiez confusion à beaucoup de François,
mais comme c'est assés pour vous de faire des choses, qui vous
attirent des louanges, sans en chercher le prix: c'est aussi assés
pour moi de la connoître sans le dire, puis qu'il n'est ici ques-
tion, que de vous protester, que je suis - - -

XVIII. Quoique vos louanges soient civiles & obligeantes,
Je les trouve un peu injustes. Vous me prenez sans doute pour
un autre. La honté, que vous avez pour moi, vous empêche
de voir mes défauts. Ce que j'ai à répondre à une estime, que
je ne mérite pas, c'est qu'encore que je vous sois infiniment
obligé de la votre, je n'en suis pas plus glorieux. Je sai qu'il y a
des monsonges. dont la civilité ne fait point de scrupule, & que
c'est assés d'être aimé d'une personne généreuse pour en être
loué. Demeurons en là, puisque je suis incapable de vous ré-
pondre, & qu'il s'agit moins ici de rejeter une marque de votre
complaisance, que de vous remercier de votre opinion avanta-
geuse, & de vous dire, que je suis sans les perfections, que
vous me voulez attribuer - - -

XIX. Quand vous ne voudriez pas, que je parlasse de vos
lettres, vous me permettrez au moins de louer celle que vous
avez écrite en ma faveur à Monsieur - - - Il n'y a guères que
vous, qui en puisse écrire une pareille. L'endroit sur tout où
vous dites, que pour accourir mon affaire, vous desirez avancer
votre argent, est une des plus belles choses, que j'aie jamais
lûè. Quelque modeste que vous foyez, vous m'avouerez, que
c'est une noble façon de parler: que d'offrir vingt mille francs
pour un de ses amis; & il y a bien peu de gens qui savent se
servir de ce stile.

LETTRES DE RECOMMANDATION.

XX. Celui vous rend ce billet, est mon proche Parent,
mais notre amitié est encore plus étroite, que notre alliance.
Ainsi je vous conjure, de lui témoigner, que les choses, qui
me son chères, ne vous sont pas indifferentes, & de faire pour
l'amour de moi, ce que vous feriez en sa consideration, s'il
avoit l'honneur d'être connu de vous. Je suis avec un profond
respect.

XXI.

XXII. Votre mérite auffi bien que votre qualité vous rendent fi recommandable & fi néceffaire à vos amis, qu'ils font toujours en état de vous importuner. Cette lettre vous prouvera cette vérité par la prière, que je vous fais, d'aider de votre protection celui qui en eft le porteur. C'eft un gentilhomme de mérite, que vous ne ferez pas fâché d'avoir obligé, & qui n'en fera pas ingrat, non plus que celui qui a l'honneur d'être.

XXIII. Tout ce qui me viens de votre part m'eft fort agréable & particulièrement les perfonnes de qualité & de mérite, comme me paroît le gentilhomme, que vous m'avez adreffé, & en effet il eft très-honnête homme, toutes fes manières m'ont extrêmement plu, principalement étant venu par votre recommandation, à laquelle je tacherai de répondre par mes fervices. J'efpère, qu'ils ne vous feront pas désagréables, parce qu'ils feront utiles & auront l'effet, que vous vous promettez de notre amitié. Je travaillerai autant que je pourrai à fon avancement, & je ne doute pas, que je ne réuffiffe en mon deffein : Je vous en écrirai le fuccès, & j'emploierai le peu que j'ai de credit pour fatisfaire votre ami & pour vous faire connoître, que je fuis toujours fans réferved - - -

XXIV. Si vos amis vous importunent, prénez vous en à votre qualité. Vous êtes d'un rang à vous faire rechercher de tous ceux, qui ont befoin d'apui. J'ofe vous prier de l'accorder au porteur. C'eft un gentilhomme, dont le mérite vous empêchera de vous repentir de l'avoir fervi: Il fera reconnoiffant, & moi qui fuis - - -

XXV. Il n'y avoit que le feul retour de votre fanté, qui put me tirer du chagrin extrême, où votre maladie m'avoit plongé. Jamais nouvelle ne me fut plus agréable. Tout ce qu'il y a ici d'honnêtes gens s'y intéreffent, & je fuis ravi autant qu'eux, de la recevoir dans une faifon riante, & propre à vous rétablir; profitez en, je vous en fuplie, fongez que la fanté de vos amis eft attaché à la votre, & fi vous les aimez, ne vous hazardez pas trop d'abord, de peur que trop de confiance ne vous faffé retomber. Malgré l'impatience, où je fuis de vous revoir, j'aime mieux attendre encore quelque tems, que de rifquer à tout perdre, puisqu'il eft vrai, que je n'ai rien de plus cher, que le plaifir & l'honneur d'être.

POUR FELICITER UN AMI SUR SON MARIAGE.

XXVI. Jamais je n'ai appris de nouvelle avec plus de plaifir que celle de votre mariage, parceque je fuis perfuadé qu'il contribuera au bonheur de votre vie. Il ne me faut point d'autre éloge de M*** que le choix que vous en avez fait. Je prie le Seigneur

qu'il vous accorde une récompense vivante, des soins que vous prenez de vous plaire l'un à l'autre. Je vous supplie, de ne pas me refuser la continuation de l'amitié dont vous m'avez honoré jusqu'à présent, & dont je tacherai de vous témoigner ma vive reconnoissance par le zèle sincère, avec le quel je suis.

XXVII. Je vous remercie autant que je le puis des mouvemens de joie, que mon mariage vous a donnés. Jen'enattendois pas moins de votre amitié. Je souhaiterois de trouver les occasions de vous rendre la pareille, je vous ferois éprouver, que si grande que soit ma joie, elle ne me préoccupe point jusqu'à m'empêcher de prendre part à la votre, de même que mon changement d'état ne m'empêchera jamais de vous rendre ce que je vous dois, & de vous témoigner, combien je suis reconnoissant de votre bonté: Je ne puis encore vous donner que des paroles; mais dans les occasions je vous ferai connoître effectivement, combien je suis - - -

XXVIII. Comme je prens beaucoup de part à tout ce qui vous arriver, vous voulez bien, que je vous témoigne ma joie sur le mariage de Mademoiselle votre fille. Ni vous ni elle vous ne pouviez mieux choisir; car sans m'arrêter au bien, qu'on n'a garde de négliger dans le siècle où nous sommes, & à quoi vous avez si bien réussi, je vous dirai, que vous ne pouviez trouver une personne, qui eut plus de vertu que Monsieur votre gendre. C'est un endroit, qui vous satisfera tous deux plus que vous ne pensez, car j'ai toujours oui dire, que la vertu demeure & le bien s'en va. Je suis &c. - - -

POUR SOUHAITER UNE BONNE ANNEE.

XXIX. N'avoir plus que trois jours de cette année, Monsieur, c'est pour moi une obligation secrète ou plutôt un commandement exprès de vous souhaiter l'année, où nous allons entrer féconde en bénédiction & en prospérité. C'est le motif de ma lettre, aussi bien que le désir de vous féliciter & de vous prier de me faire l'honneur de vous souvenir toujours de moi. Je ne remplis ma lettre ni de vœux, ni de prières, ni de souhaits. C'est assez, Monsieur, de vous avoir dit en général, que je vous désire tous les biens & toute la satisfaction, qui peuvent combler vos desirs, & vous rendre aussi heureux, que je suis parfaitement.

XXX. J'embrasse avec empressement l'occasion de la nouvelle année pour vous renouveler les assurances de l'attachement le plus vif & le plus respectueux, que je vous ai voué; Personne assurément ne fait des vœux plus ardens que moi pour votre conservation & pour la prospérité de votre maison. Je vous prie, Monsieur, de croire, que de tous ceux, qui font profession de vous honorer, personne n'est avec plus de zèle & de vénération, que je suis - - -

XXXI. Pa
de la terre. Lu
comme un nou
vous suis le
vous a plu
ceur, habitant
pas encore m
dans le jouiss
désirables, & d
fiction: au re
ournit une e
tre amitié, je
per, combien
XXXII. L
vous souhaite
fait, que je ne
J'en reffens.
long discours
ront beaucoup
souvenir à pr
XXXIII.
infiniment.
toutes les oc
confus, de m
meritée. Pu
lors je vous
L I
XXXIV.
comme un tr
de un bon p
mois tendre
mais des con
prendre. I
n'ose entre
attendre du
si fort au ce
sentimens,
TRAD
XXXV.
désirable ép
qu'il m'a
le moyen de
suis trop con

XXXI. J'ai reçu la lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire fur la nouvelle année, où nous venons d'entrer, comme un nouveau témoignage de votre fincère affection. Je vous fuis fenfiblement obligé de tous les bons fouhaits, qu'il vous a plu me faire à ce fujet: Je les réciproque de tout mon cœur, fouhaitant, que vous paffiez non feulement cette année, mais encore une longue fuite d'autres dans une parfaite fanté, & dans la jouiffance de tous les biens les plus effentiels & les plus défirables, & de tout ce qui peut contribuer le plus à votre fatisfaction: au refte je vous affure, que, comme votre lettre me fournit une preuve convaincante de la continuation de votre amitié, je n'aurai pas moins de plaisir de pouvoir vous marquer, combien je fuis.

XXXII. Les nouvelles de votre promotion à la charge, que vous fouhaitiez il y a longtems, me rendent fi content & fi fatisfait, que je ne faurois vous exprimer qu'une partie de la joie, que j'en reflens. Je ne prétends pas de vous le perfuader par un long discours, votre mérite & notre amitié vous le perfuaderont beaucoup mieux, que ma plume: elle vous fera feulement fouvernir à préfent, que je fuis toujours fans réferve.

XXXIII. La part, que vous prenez à ma fortune m'oblige infiniment. C'est une marque de votre amitié, qui paroît dans toutes les occafions, qui me font favorables; mais je fuis fort confus, de ne vous avoir jamais rendu aucun fervice, qui l'ait méritée. Peut-être ferai-je plus heureux à l'avenir & pour lors je vous montrerai en effet combien je fuis.

LETTRES DE CONDOLEANCE.

XXXIV. Je mêle aujourd'hui mes larmes avec les vôtres comme un tribut, que je dois à votre affliction: vous avez perdu un bon père & moi un parent & un Protecteur, que j'aime tendrement. Mais que faire? ce font là de rudes coups, mais des coups inévitables & qui ne devroient point nous furprendre. Il eft de la prudence de modérer votre douleur: Je n'ofe entreprendre de vous confoler, fachant bien qu'il faut attendre du tems le remède de ces fortes de plaies, qui touchent fi fort au cœur. J'ai feulement voulu vous témoigner ici mes fentimens, je fuis - - -

TRADUCTION TIRÉE D'UNE LETTRE DE Mr. GELLERT.

XXXV. Madame votre fœur qui m'a mandé la mort de votre aimable époufe, & qui n'eft que trop en peine de votre tranquillité, m'a commandé de vous écrire. Plut à Dieu, que ce fut le moyen de vous tranquilifer, mais certes ce ne l'eft pas. Je fuis trop convaincu de la grandeur de votre perte pour pouvoir

fincérement vous consoler, & vous êtes trop affligé pour pouvoir écouter mes consolations. Je ne veux point empêcher vos larmes. Elles sont la plus belle preuve du plus tendre amour, & du mérite de la défunte. Vous n'en auriez pas été digne, si vous pouviez moins la régréter. Pleurez, cher ami, pleurez, je pleure avec vous. Immolez à cette chère Epouse les plaintes les plus sincères. Il n'y a que ceux qui ne connoissent ni le prix de l'amitié, ni celui de l'amour, que prennent l'affliction pour molesse & qui ont honte des larmes que l'on fait couler en l'honneur de la nature. Pleurez, mais aussi écoutez la prière que je vous fais, & ne vous livrez pas à votre douleur avec trop de tendresse. Il est impossible de résister aux premières émotions. Il faut un certain tems pour calmer la vivacité de ce que nous ressentons, mais je fais que vous prévendrez ce tems, par les représentations de la sagesse & de la Religion. Je vous plains du fond de mon ame & suis.

XXXVI. Votre douleur est juste, & personne n'ose vous conseiller de ne vous point affliger. Un fils estimé de toute la France, qui alloit droit aux premières charges, & qui les avoit méritées, est un trop digne sujet des pleurs d'un Père, comme vous. Toutefois Monsieur, trouvez bon, s'il vous plait, que je vous dise, que comme Dieu ne desaprouve pas l'usage de pareilles larmes, il en condamne l'excès. Votre tristesse a jusqu'ici été innocente; mais elle ne le seroit plus, si elle continuoit. Ce seroit trouver à redire à la conduite du ciel, & s'oposer à ses ordres. Une affliction inconsolable est une espèce de revolte contre Dieu, & en lui sacrifiant votre perte, vous obtiendrez le moyen de la bien supporter, c'est ce que souhaite de toute son ame - - -

XXXVII. Celui, que vous pleurez, ne fauroit être assez estimé, & il est très-digne de vos larmes. Mais les Rois sont morts, & l'on doit regarder les hommes comme perdus ou comme prêt à être perdus. Tenons ces heures de notre vie pour les dernières, & soyons surs, que le seul moyen de n'être pas affligé, c'est de n'être point de ce monde. Il faut voir périr les autres ou périr soi-même, & c'est une délicatesse blamable d'aimer la vie & de ne pouvoir souffrir les choses, qui l'accompagnent. Je suis - - -

XXXVIII. Je crains plus d'augmenter vos déplaisirs, que je n'espère de les diminuer. Tout le monde pleure l'honnête homme, que vous avez perdu, & il semble que la mort ne l'ait enlevé, que pour en affliger plusieurs. C'est à peu près ce que l'on vous sauroit dire sur une perte si sensible. Je la partage comme mon devoir m'y oblige & suis plus que personne - - -

XXXIX. Il ne faut pas dire, que votre frère est mort, il est

parvenu à une
de ses grandes
de bonne occu
d'art, il est
plandre ce
ion, mais je pl
je confidre, q
verfion, de
impemens, il
le monde ur
je ne puis
ant pas capab
XL. Je v
plaintes: Con
de heureuse:
que vous fuffi
vous avez eu
qu'elle a pris
fortune. Elle
estimer, com
toute chrétien
nes raisonnat
sons n'adouc
Mais, Monf
si j'étois aup
j'aurois l'ava
témoigner a

XLI. Je
ignorant, q
fauriez mieu
ment à vous
que de vous
matin est pl
du jour. C
purgé par l
naire après
lire plusieurs
mieux lire
plutôt au ch

XLII. Je
à vous atten
diffus: &

parvenu à une glorieuſe immortalité par les miracles de ſa vertu & de ſes grandes actions, qui feront de ſes cendres un parfum de bonne odeur dans tous les ſiècles. Je ne pleure pas ſon départ, il eſt allé au ciel recevoir la récompènſe des bons, & le plaindre ce ſeroit plutot un mouvement d'envie que de compaſſion, mais je pleure la perte, que nous avons faite, & quand je confidère, que nous ferons privés de la douceur de ſa converſation, de ſes bons exemples & de ſes ſages & graves enſeignemens, il me ſemble, que la ville ne fera plus qu'un défert & le monde un abime de miſère. Pardonnez moi, Monsieur, ſi je ne puis dans cette occaſion conſoler votre douleur; n'étant pas capable de moderer la mienne. Je ſuis - - -

XL. Je vous plains, je me plains, mais que ſervent les plaintes? Conſolez vous, je vous en ſuplie; Madame votre Mère eſt heureuſe: & genereux comme vous êtes, il ſeroit étrange que vous fuſſiez moins touché de ſa félicité, que de votre perte. Vous avez eu le loifir de la récompènſer des ſoins particuliers qu'elle a pris de votre éducation, & de l'établiſſement de votre fortune. Elle a eu des joies longues & durables de vous voir eſtimer, comme un homme d'eſprit & de probité. Sa mort a été toute chrétienne, & elle étoit arrivée à un age, où les perſonnes raiſonnables n'ont guère d'attachement à la vie. Si ces raiſons n'adouciſſent votre chagrin, le tems en aura la gloire. Mais, Monsieur, il vous ſera plus honorable de le prévenir, & ſi j'étois auprès de vous, je tacherois de vous y aider ou plutot j'aurois l'avantage de profiter de votre exemple, & de vous témoigner autrement, que par des paroles, que je ſuis - - -

LETTRES DE CONSEIL.

XLI. Joſe dire qu'un ſavant n'eſt pas moins au deſſus d'un ignorant, que l'homme eſt au deſſus de la bête: ainſi vous ne ſauriez mieux faire, Monsieur, que de vous appliquer ſérieuſement à vous rendre habile. Rien ne peut plus contribuer à cela, que de vous preſcrire une étude régulière. Il me ſemble que le matin eſt plus propre pour la lecture, que toute autre partie du jour. C'eſt le tems, où l'eſprit ſe trouve dégagé, libre & purgé par le ſommeil des fumées, que nous reſſentons d'ordinaire après le repas. Cependant je ne voudrois pas affecter de lire pluſieurs volumes, ni même de lire avec avidité; j'aurois mieux lire moins & avoir plus d'aplication; je regarderois plutot au choix des livres qu'au grand nombre.

LETTRES DE PLAINTES.

XLII. Je paſſai hier deux mauvaiſes heures, car je les paſſai à vous attendre. Vous ne ſauriez vous imaginer, combien je ſouffris: & il faudroit pour cela, que vous fuſſiez vous aimer

aussi passionément, que je vous aime. Deux jours semblables à ces deux heures, feroient vieillir un pauvre Amant; & quatre tout au plus le feroient mourir. Je suis - - -

XLIII. On m'a raporté, que vous avez tenu fort mal à propos quelques discours à mon désavantage. Je vous prie par charité de vous en repentir de bonne heure, si vous ne voulez, que je vous en impose une plus dure pénitence. Je n'entens pas raillerie, si je ne la commence; corrigez donc votre plaider, ou vous perdrez votre cause & les dépens. Je vous en avertis, afin que vous ayez moins sujet de vous plaindre; & quand je vous verrai dans cette soumission nécessaire, que j'attends de vous avec impatience, je penserai, si je dois être encore comme j'ai été auparavant - - -

XLIV. Je ne vous écris point cette lettre pour vous satisfaire dans l'innocence, où j'ai toujours vécu; mais plutôt pour me contenter moi-même. Tous ces faux rapporteurs, que vous me mettez en avant, ont beau être mes juges: j'appelle de leurs arrêts comme d'abus par devant ma conscience, qui seule m'absout de toutes leurs impostures. Vous en croirez pourtant ce qu'il vous plaira, n'étant pas en volonté de m'expliquer davantage. Que si vous n'êtes pas satisfait des assurances, que je vous donne, que je n'ai jamais songé à vous offenser, je vous laisse la carte blanche, pour y marquer votre ressentiment si petit & grand que vous voudrez: il me suffit, que vous vous souveniez de mon nom & de la profession que j'ai autrefois faite, d'être - -

XLV. Je viens d'apprendre, que vous vous amusez souvent, quand vous ne savez que faire, à médire d'une personne, qui m'appartient de fort près. C'est le plus méchant métier & le plus dangereux, que vous sauriez faire. Que si votre vin vous cause des extravagances, je vous conseille d'y mettre de l'eau le plutôt qu'il vous sera possible; autrement je serois contraint, de vous imposer un si long silence, qu'on ne vous entendra jamais parler. Ce sont les charitables avis, que vous donne - - -

XLVI. Tous ceux qui vous ont raporté, que j'ai médit de votre parente, me calomnient, car je n'en ai jamais eu la pensée. Je fais le respect, que je dois au sexe, & quelque sujet qu'elle m'en eut donné, mon humeur m'eut toujours forcé à me taire. Au reste, le vin ne m'a jamais fait parler; & si vous êtes si fou que de le croire, je punirai votre folie après en avoir eu compassion. Je vous dis ce que j'ai envie de faire, afin de ne vous surprendre pas à la première rencontre, ou j'espère vous témoigner sensiblement, que je fais mettre à la raison ceux qui ne s'en veulent pas contenter. C'est de la part de celui qui est

MONSIEUR,

votre Serviteur autant qu'il
vous plaira.

XLVII. Je
vous, par aug
pouvoit ris
qu'une vie
est propre à
chaque arbre d
menre: & je d
vous avez aut
vous ferez la
XLVIII.
écriz aigrem
vous déplaire
croyez, mai
suivant mes
reconnôissan
XLIX. Je
La personne
& si j'ai que
à vos soins
& ne vous fo
L. N'est
tons de - -
qui, à caus
déserts affr
impossible
chose, qui
y ait du haz
Je souffrirai
de danger à
les soient l
d'une perso
LETTRE
ASS
II. La
de vous e
en marge
Il vous pl
tionnée, e
de N. à qui
mots d'avis
III. Ré
quelle vous

LETTRES PASSIONNEES.

XLVII. Je ne croyois pas, que la tendresse que j'ai pour vous, put augmenter, & je m'imaginois, que la solitude n'y pouvoit rien ajouter; mais hélas! que je me suis trompé, & qu'une vie solitaire dans des lieux, où l'on a vu ce qu'on aime, est propre à fortifier une passion. Tout ceci exprime la mienne, chaque arbre de ce bois, chaque lieu, où je vois ai parlé, l'augmente: & je désire de vous revoir avec une telle ardeur, que si vous avez autant d'affection, & aussi peu de raison, que moi, vous ferez la folie d'y revenir. Je suis.

XLVIII. Je vous demande pardon, mon cher, de vous avoir écrit aigrement. Le principe qui m'a fait agir, ne doit point vous déplaire, je suis une divinité plus juste. que vous ne croyez, mais selon l'usage des Dieux je gronde, je menace suivant mes caprices; la crainte peut faire souvent ce, que la reconnaissance ne feroit pas.

XLIX. Je pars demain avec le seul regret de vous quitter. La personne, que je vais trouver, ne m'en consolera point: & si j'ai quelque satisfaction dans mon voyage, je la devrai à vos soins & à votre assiduité. Adieu, souvenez vous de moi & ne vous souvenez plus de ce que je vous ai promis,

L. N'est-ce pas une chose qu'on ne peut souffrir? Nous partons de - - sans retourner à Paris & nous allons voir des lieux, qui, à cause de vous, vont passer dans mon esprit pour des deserts affroiables. Je suis si mortifié de cette disgrâce, qu'il est impossible de me reconnoître, & si vous ne me mandez quelque chose, qui me plaise, j'ai peur de devenir malade. Bien qu'il y ait du hazard à recevoir de vos lettres, je ne m'en soucie pas. Je souffrirai tout le mal, qui m'en peut arriver. Il n'y a plus de danger à craindre, & il y a beaucoup de joie à esperer. Quelques soient longues, sans équivoques passionnées, dignes enfin d'une personne, qui n'est inconsolable que pour l'amour de vous.

LETTRES DE NEGOCE, LETTRES DE CHANGE,
ASSIGNATIONS, QUITTANCES, ET
LETTRES DE VOITURE.

LI. La présente est uniquement pour vous dire, que je viens de vous expédier par Charetier N. une Caïse, marquée comme en marge, pesant $2\frac{1}{4}$ Quintaux en voiture à fl. 3. le quintal. Il vous plaira en procurer en son tems réception bien conditionnée, en payer les fraix, & la tenir à la disposition de Mr. N. de N. à qui vous compterez vos déboursés. J'en attens quelques mots d'avis & vous saluant, j'ai l'honneur d'être.

LII. Répondant à l'honneur de la votre du 22 Court. par la quelle vous me donnez commission de 16 pièces de drap, j'ai celui

de vous dire, que j'ai choisi les couleurs conformes aux échantillons que vous m'avez envoyés, & j'ose me flatter que vous serez satisfait de la qualité de la marchandise. Je les expédie aujourd'hui dans une balle marquée comme en marge à l'adresse de Mr. N. de N. à votre disposition, dont il vous plaira procurer le nécessaire. Ci joint la facture que je vous prie d'examiner & la trouvant juste me créditer du montant en écus 650. Je vous offre la continuation de mes services & suis très parfaitement.

LIII. J'ai reçu en son tems & bien conditionnée la caisse que vous m'avez envoyée le mois passé, & de la quelle j'ai reçu la facture par votre lettre du 4 du courant; Payant confrontée j'ai trouvé le tout juste & conforme; mais permettez, Monsieur, que je vous porte mes plaintes sur le peu de conformité de vos prix; il y en a qui sont si exorbitans, qu'ils ne fauroient me convenir. Ce n'est pas la première fois que je m'en suis plaint à vous, Monsieur. Cependant je m'aperçois que vous n'y avez pas voulu faire attention. Je ne sai si je me trompe; mais il me paroît, que ma pratique ne vous tient pas fort à cœur: Du moins vous devriez vous expliquer, & ménager un peu plus un homme de qui vous avez depuis le peu de tems, que nous sommes en liaison, touché près de deux mille ducats. Quoiqu'il en soit, je vous prie de rectifier les prix des articles spécifiés au bas de la présente, afin que nous soyons d'accord. Vous aurez la bonté de m'envoyer au plutot un compte courant, afin que je voie si nous sommes conformes. Je suis

LIV. Votre lettre ne m'a pas peu surpris, Monsieur, par les sujets de plaintes que vous y formez. Ils sont justes & raisonnables, ainsi je suis prêt à rectifier les erreurs, que vous avez trouvés dans ma dernière facture, qui ne proviennent que de la négligence de mon commis, ayant pris un jeune homme sans expérience: Je vous demande excuse de ces fautes d'inattention, & vous assure, que bien loin de faire peu de cas de votre patrie comme vous me le témoignez par votre dernière, je suis disposé à vous servir avec toute l'attention possible; Vous en verrez les effets à la première occasion que j'aurai de vous expédier quelque chose, ayant pris un nouveau Commis sur lequel je puis me reposer: Ci-joint comme vous l'avez ordonné votre Compte Courant. J'espère, Monsieur, que vous ne ferez pas intentioné de rompre avec moi, m'étant proposé de vous servir d'orenavant avec toute l'exactitude imaginable; J'ai l'honneur de me dire avec estime.

LV. J'eus l'honneur de vous expédier le 5 du courant par le voiturier N. N. une balle, marquée comme ci-contre pe-

fant 6 quintaux à raiſon de 2 fl. 30 kr. le cent peſant; Je vous prie. Monſieur, de la retirer & en payer la voiture au voiturier: La perſonne pour qui elle eſt deſtinée, eſt un Ami, qui m'a été adreſſé, & qui doit arriver bientôt chez vous; Il vous remettra une lettre de ma part; par la vous ſaurez que c'eſt le même, a qui vous pouvez remettre la Balle mentionnée, après vous avoir fait rembourſer vos fraix & proviſion. Je ſuis après offres de ſervices.

LVI. J'ai l'honneur de vous écrire la préſente pour vous donner avis que je vous envoyai avant hier 2 du courant par Voiturier N. N. une balle, contenant la marchandiſe que vous m'aviez commandée, & dont vous trouverez la ſpécification dans la facture ci-jointe; Je ne doute point qu'à ſa réception vous ne trouviez le tout conforme, & en conſéquence il vous plaira m'en donner crédit. Je ſuis.

LVII. Je m'étois propoſé depuis deux ordinaires de vous écrire & de vous envoyer une remiſe, que je n'ai pas pu effectuer faute de trouver une lettre ſur votre place: Mais en ayant négocié une aujourd'hui de 450 Ecus de Banque le change a 142 tirée par M. N. N. ſur M. N. N. de votre Ville à 6 Semaines de date, je vous prie, Monſieur, d'en procurer l'acceptation & en ſon tems le payement comme de m'en donner crédit & avis. J'ai l'honneur d'être.

LVIII. Comme par les remarques que j'ai eu occaſion de faire ſur le commerce de votre ville j'ai obſervé qu'il y avoit pluſieurs articles deſignés au dos de la préſente, lesquels juſqu'à préſent n'y ont pas été en uſage, cela m'a fait naître l'idée, d'y former un établifſement, & d'y envoyer un aſſortiment général de ce que j'y crois propre; Si vous étiez homme, à prendre ſur vous tout ce qui ſeroit néceſſaire pour le faire réuſſir, cela me ſeroit d'autant plus de plaisir, que j'aurois par la occaſion de vous témoigner l'envie que j'ai, de vous faire du bien: Faites y vos réflexions & mandez moi ſi vous êtes intentionné d'entreprendre ce négoce pour votre propre compte, ou ſeulement en commiſſion. Si votre réſolution eſt pour le premier cas, je vous ferai jouir d'un avantage au de là de vos eſperances, parceque je ne cherche dans cette affaire que l'honneur, d'avoir contribué en quelque choſe à l'avancement du commerce: Si votre réſolution eſt pour le ſecond cas; je vous accorde trois pour Cent de bénéfice, En attendant une prompte répoſe j'ai l'honneur d'être.

LIX. La goute me retenant chez moi, cette incommodité m'empêche de pouvoir fréquenter votre foire, ainſi je me trouve obligé d'y envoyer un de mes Commis, qui y doit faire mes affaires; Quoique je l'aie pourvu de remiſes, que je crois ſuffi-

fantes pour les achats qu'il doit faire, il pourroit cependant arriver, qu'il eut encore besoin de deux à trois mille Ecus, ainfi Monsieur, s'il se trouvoit dans ce cas, & qu'il s'adressât à vous pour une pareille somme, je vous prie de la lui payer, contre sa quittance, en m'en donnant aussi-tot avis, & en vous en prévalant sur moi, je me ferai d'autant plus de plaisir d'y faire honneur que j'ai celui d'être avec une parfaite considération.

LX. Parmi les lettres que j'ai reçues aujourd'hui, il y en a une qui m'apprend la triste nouvelle, que le Vaisseau nommé le Phœnix & commandé par le Capitaine Dawers a fait naufrage la semaine passée sur un banc de Sable près de vos cotes. Comme je suis intéressé à la cargaison de ce Vaisseau, je vous prie Monsieur, d'envoyer sur les lieux une personne capable, afin de voir s'il y a moyen de sauver une partie des marchandises qui m'appartiennent. Les fraix que vous pourriez faire à cette recherche vous seront remboursés dès qu'il vous plaira m'en donner avis. Excusez, Monsieur, la peine que je vous donne, je vous offre en revanche tous les services qui dépendent de moi & suis avec estime.

Francfort ce.

Rixdallers 454. -- Courant.

LXI. A quinze jours (de datte) de vuë il vous plaira payer par cette seule de change à l'ordre de M. N. N. la somme de Quatre Cent cinquante quatre Rixdallers, valeur reçue du dit Sieur que passerez à Compte suivant l'avis de
à MONSIEUR,
MONSIEUR N. N.

Banquier à Vienne.

Francfort ce.

Prima Rixd. 1342. -- Bco.

LXII. A deux usances il vous plaira payer par cette ma première à l'ordre de M. Jean George Fuchs la somme de treize cent quarante deux Rixdallers Argent de Banque. (le change à 142.) valeur reçue en compte du dit Sieur, suivant l'avis de

à MONSIEUR,
MONSIEUR N. N.

Votre très-humble & très-

Banquier à Amsterdam.

obéissant Serviteur
N. N.

Francfort ce.

Secunda Rixd. 1342. -- Bco.

LXIII. A deux usances il vous plaira payer par cette ma seconde lettre, la première ne l'étant, à l'ordre de M. Jean George Fuchs la somme de Treize cent quarante deux Rixdallers Argent de Banque (le change à 142.) valeur reçue en compte du dit Sieur, suivant l'avis de

à MONSIEUR,
MONSIEUR N. N.

Votre très-humble & très-

Banquier à Amsterdam.

obéissant Serviteur
N. N.

Francfort ce.

LXIV. Il vous plaira payer à M. N. N. ou à son ordre contre cette mienne assignation la somme de quatre vingt six Rixdallers que passerés en compte sans autre avis de

MONSIEUR, *voire très-humble Serviteur.*

LXV. Recu de M. N. la somme de trois cens écus en Ecus neuf à fl. 2 $\frac{2}{3}$ (un gropet cacheté) pour le compte de M. N. de N.

Francfort ce &c.

LXVI. Je soufigné déclare avoir recu de M. A. une lettre de change de la somme de six cens vingt quatre Rixdallets Argent de Banque je dis Rr. 624. -- tirée par M. B. sur M. C. d'Amsterdam, à 6. Semaines, datée du 4 de Février 1790. le change étant à 140. -- pour le compte de M. D. mon maître.

Francfort ce.

LXVII. Je déclare avoir reçu de Monsieur A. (la somme de cinq cens Ecus, je dis Rr. 500. --) (un paquet à mon adresse venant de Londres) &c. en foi de quoi je me suis signé, fait à Francfort ce.

Francfort ce.

LXVIII. A la garde de Dieu & par la conduite du Voiturier N. N. je vous envoie, *la* ou *les* balles ci bas spécifiées, pour la voiture de la quelle il vous plaira payer à raison de -- par Quintal, après l'avoir recüe en tems du & bien conditionnée, en suivant l'avis de

MONSIEUR, *voire très-humble Serviteur.*

Oder:

LXIX. Au la garde de Dieu, & par la conduite du Batelier N. N. je vous envoie une Balle marquée A. B. No. 10. pesant 6 Quintaux à raison de -- le Cent, qu'il vous plaira payer la recevant en tems dué & bien conditionnée, sans autre avis. J'ai l'honneur d'être.

VI. Kurze Anleitung zu den französischen Brief-Titulaturen überhaupt.

Die Franzosen, welche keine weitläufige Titel, wie die Deutschen, lieben, bedienen sich in den Briefen folgender Titel: Sire, Monseigneur, Monsieur, Madame, Mademoiselle.

Von den Titeln der Personen männlichen Geschlechts.

Es ist alhier zu merken, daß man einer Person an vier Orten eines Briefs den gehörigen Titel geben muß.

I. Oben, bei dem Anfang des Briefs, sind die Titel, nach dem Unterschied der Personen männlichen Geschlechtes, viererley.